



Réf: Dossier N° 021166

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE MEDICALE DE SONGON »

Siège social Abidjan, Songon, ADIAPO MORONOU, lot 357, ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/06/2021, et enregistrés au CEPICI le 05/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE MEDICALE DE SONGON »

Objet : la société a pour objet en COTE d'IVOIRE :

-consultation médecine générale ,spécialité et consultation prénatale.

- -hospitalisation et mise en observation des patients.
- -laboratoire d'analyse biologique.
- -bloc opératoire.
- -salle d'accouchement.

et pour la réalisation de l'objet social :

-l'acquisition , la location et la vente de tous biens, meubles , et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou une partie des biens sociaux.

-la prise en location de gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société excitante ou devant être créée.

financières -et géneralement, toute opérations mobilières industrielles. immobilière, commerciales. et se social rapportant directement ou indirectement à l'objet ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales Capital social Dix Mille (10,000)F CFA chacune de en numéraires. numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: Abidjan, Songon, ADIAPO MORONOU, lot 357, ilot 3

<u>Dirigeant(s)</u>: M BIEU MANHONYE FLORENT (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B12-02910 du 05/08/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

<u>Dépôt au greffe</u>: n°20160/GTCA/RC/2021 du 05/08/2021

